

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise de contrôle exclusif de la société « Marbar Logistics S.A.R.L. » par la société « Building Logistics Services S.A. », via l'acquisition de 100% de son capital social et droits de vote associés

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : la société « Building Logistics Services S.A. »
- **La cible** : la société « Marbar Logistics S.A.R.L. »

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif

Secteurs économiques concernés

- Secteur du fret

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 décembre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Une notification a été soumise au Conseil de la concurrence relative à un projet d'opération de concentration économique par lequel la société anonyme de droit marocain « BUILDING LOGISTICS SERVICES » ayant son siège social à Zone Industrielle Ouled Saleh Bouskoura, Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 250.301 ("BLS ") se portera acquéreuse de la totalité du capital et des droits de vote de la société à responsabilité limitée de droit marocain « MARBAR LOGISTICS », au capital social de 5.000.000,00 dirhams, ayant son siège social au 5 bd Abdallah Ben Yacine, Casablanca (Maroc), immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 116981.

« BUILDING LOGISTICS SERVICES » est spécialisée dans l'entreposage de marchandises des produits de grande consommation d'hygiène, d'alimentation et de santé et de produits cosmétiques.

« MARBAR LOGISTICS » a pour activité principale les opérations de transit, le groupage et le dégroupage, les opérations de commissionnaires en transport et les opérations liées au courtage en transport routier.

Fait à Rabat le 04 décembre 2023.